

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	07/24/2026	100000045831	07/16/2026
			Date de la première version publiée:
			06/07/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP
Code du produit : 000000000016168532
Synonymes : C-MS-AT-2042STD TALC, A-0005 FILLER, ABT® 1000, ABT® 2500, ABT® 2501, CERCRON® MB 2900, CERCRON® MB 3900, CERCRON® MB 50-60, CERCRON® MB 93-97, CERCRON® MB 96-67, CERCRON® MB 96-68, CERCRON® MB 99-01, CERCRON® Mp 97-30, CERCRON® MB 98-25, CERCRON® MP 99-48, MICROTALC® BP-210, MICROTALC® DM 12-50, MICROTALC® MP 10-52, MICROTALC® MP 11-51, MICROTALC® MP 12-50, MICROTALC® MP 10-52, MICROTALC® MP 11-51, MICROTALC® MP 15-50, 399 TALC, MICROTALC® MPD 12-50, MICROTALC® MP 12-52, MICROTALC® MP 15-38, MICROTALC® MP 20-40, MICROTALC® MP 25-38, MICROTALC® MP 30-36, MICROTALC® MP 50-26, MICROTALC® MP 70-22, MICROTALC® MP 98-28BC, MICROTALC® MP 45-26 BC, MICROTALC® MPD 2500, MICROTALC® MPD2501, MICROTALC® MPD1250UC, MICROTALC® MP210, MICROSTUFF® 111, MICROSTUFF® 191, PC 2000, TALCRON® MP 10-52, TALCRON® MP 12-50, TALCRON® MP 15-38, TALCRON® MP 25-38, TALCRON® MP 30-36, TALCRON® MP 40-27, TALCRON® MP 44-26, TALCRON® MP 45-26, ULTRATALC® 609, ULTRATALC® 609D, 9910 TALC, TALCRON 25 LOA, TALCRON 35 LOA, TALCRON 40LOA, TALCRON 45 LOA, TALCRON 30 LOA, FLEXTALC 405D, FORTI-TALC™ 609LC TALC, FORTI-TALC™ 609HC TALC, FORTI-TALC™ MP1250LC TALC, FORTI-TALC™ MP1538HC TALC, TALCRON MP2040, PC 2000, ICMP 4426
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Fournisseur ou reconditionnement Détails

Société : Univar Solutions Canada Ltd.
Adresse : 64 Arrow Road
North York, ON, M9M 2L9
Canada
Manufactured By : Barretts Minerals Inc.

Numéro d'appel d'urgence:

Contact d'urgence local : Pendant les heures de bureau du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30 (heure normale du Pacifique) : 1-866-686-4827

Renseignements complémentaires : Partie responsable: Département de la conformité des produits
E-mail: SDSNA@univarsolutions.com
Demandes de FDS : 1-855-429-2661
Website: www.univarsolutions.com

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produits chimiques industriels

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version 1.7 Date de révision: 07/24/2026 Numéro de la FDS: 100000045831 Date de dernière parution: 07/16/2026
Date de la première version publiée: 06/07/2022

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Cancérogénicité : Catégorie 1A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H350 Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence :

Prévention:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Stockage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

No.-CAS	Synonymes	Nom Chimique	Pourcentage de poids
14807-96-6	Talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	Talc (Mg ₃ H ₂ (SiO ₃) ₄)	60 - 100
14808-60-7	quartz (SiO ₂)	Quartz (SiO ₂)	0.1 - 1.0
1318-59-8	Chlorite-group minerals	Chlorite-group minerals	1 - 15

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version 1.7	Date de révision: 07/24/2026	Numéro de la FDS: 100000045831	Date de dernière parution: 07/16/2026 Date de la première version publiée: 06/07/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel
Toute concentration indiquée en tant que plage est due à la variation du lot.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
En cas d'inhalation	: En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	: Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	: On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
Information supplémentaire	: Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles,	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
----------------------------	--

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version 1.7	Date de révision: 07/24/2026	Numéro de la FDS: 100000045831	Date de dernière parution: 07/16/2026 Date de la première version publiée: 06/07/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
Conditions de stockage sûres	: Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

No.-CAS	Composants	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
14807-96-6	Talc ($\text{Mg}_3\text{H}_2(\text{SiO}_3)_4$)	VEMP (fibres)	1 fibres/cm ³	CA QC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	0.1 fibres/cm ³	CA BC OEL
		TWA (Matières parti-	2 mg/m ³	CA AB OEL

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version 1.7 Date de révision: 07/24/2026 Numéro de la FDS: 100000045831 Date de dernière parution: 07/16/2026
Date de la première version publiée: 06/07/2022

		culaires respirables)		
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		LMPT	2 fibres/cm3	CA ON OEL
		LMPT (Fraction respirable)	2 mg/m3	CA ON OEL
14808-60-7	Quartz (SiO2)	TWA (Matières particulaires respirables)	0.025 mg/m3	CA AB OEL
		LMPT (Fraction respirable)	0.1 mg/m3	CA ON OEL
		VEMP (poussière respirable)	0.1 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Respirable)	0.025 mg/m3 (Silice)	CA BC OEL

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
- Filtre de type : Type protégeant des particules
En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.
Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m3 le masque anti-poussière est recommandé.
- Protection des mains
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : Poudre
Couleur : blanc
Odeur : aucun(e)
Seuil olfactif : Donnée non disponible

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version 1.7	Date de révision: 07/24/2026	Numéro de la FDS: 100000045831	Date de dernière parution: 07/16/2026 Date de la première version publiée: 06/07/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

pH	: Donnée non disponible
Point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 2.8 @ 20 - 25 °C (68 - 77 °F) Substance de référence: (eau = 1)
Densité	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	: Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes, des étincelles et d'autres sources d'inflammation. La formation de poussière
Matières incompatibles	: Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Mutagénicité sur les cellules germinales

Composants:

14808-60-7:

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation	: Classification de la mutagénicité impossible à partir des données actuelles
---	---

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version 1.7	Date de révision: 07/24/2026	Numéro de la FDS: 100000045831	Date de dernière parution: 07/16/2026 Date de la première version publiée: 06/07/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Cancérogénicité

Composants:

14808-60-7:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Inhalation
Durée d'exposition	: 2 yr
Durée de l'activité	: 6 h
Dose	: 1 mg/m3
Fréquence du traitement	: 5 jours / semaine
Résultat	: preuve d'activité cancérogène
Symptômes	: Tumeurs

Cancérogénicité - Evaluation : Cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Composants:

14808-60-7:

Toxicité pour la reproduction : Une classification selon la toxicité pour la fertilité n'est pas possible avec les données disponibles.
- Evaluation : Une classification selon la toxicité pour l'embryon n'est pas possible avec les données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Produit:

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Composants:

14808-60-7:

Organes cibles	: Poumons
Evaluation	: La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 1.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version 1.7	Date de révision: 07/24/2026	Numéro de la FDS: 100000045831	Date de dernière parution: 07/16/2026 Date de la première version publiée: 06/07/2022
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer les substances conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales en vigueur.
Pour obtenir de l'assistance relativement à vos besoins en matière de gestion des déchets, notamment l'élimination, le recyclage et la réduction du flux des déchets, communiquez avec Univar Solutions ChemCare: 1-800-637-7922

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG_ROAD

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.7	07/24/2026	100000045831	07/16/2026
			Date de la première version publiée:
			06/07/2022

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé selon les critères de risque du HRP et la SDS contient toutes les informations exigées par le HRP.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

- : Dans l'inventaire TSCA
- : non déterminé
- : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas listés dans les listes LIS et LES Canadiennes. 1318-59-8
- : non déterminé
- : non déterminé
- : non déterminé
- : non déterminé
- : non déterminé

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

- | | |
|------------------|---|
| CA AB OEL | : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| CA BC OEL | : Canada. LEP Colombie Britannique |
| CA ON OEL | : Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail. |
| CA QC OEL | : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| CA AB OEL / TWA | : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures |
| CA BC OEL / TWA | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| CA ON OEL / LMPT | : Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT) |
| CA QC OEL / VEMP | : Valeur d'exposition moyenne pondérée |

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids

TALC LoMicron5 USP-EP-JP-ChP

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/16/2026
1.7	07/24/2026	100000045831	Date de la première version publiée: 06/07/2022

corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; MERCOSUR - L'Accord pour la Facilitation du Transport de Marchandises Dangereuses; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 07/24/2026
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR